

Ça va alimenter notre réflexion. Merci beaucoup.

370

C'est au tour aux amis qui sont venus ici pour nous, j'ai cru comprendre, poser quelques questions. C'est une tradition, on donne la priorité aux femmes. Alors, Madame Carole Beauchemin. Alors, approchez-vous du micro pour que l'enregistrement puisse vous prendre, ainsi que la sténographe.

375

M. DAVID ESTALL :

Oui, mon nom c'est David Estall résidant en face de St-George sur de Ramezay.

380

M. ARLINDO VIEIRA, président :

O.K. Je vais vous laisser y aller, je ne sais pas avec quoi vous voulez parler exactement, mais, juste vous rappeler que notre séance aujourd'hui, c'est surtout pour faire - pour donner des opinions, faire des commentaires et moins pour poser des questions sur le projet, parce qu'on a déjà eu cette étape-là, mais on va voir qu'est-ce que c'est.

385

M. DAVID ESTALL :

D'accord, j'ai visionné le vidéo qui était très explicatif. Je trouve que les arguments - pas les « arguments », les discussions présentées par la voisine étaient au point et je suis bien d'accord avec les points soulevés cette soirée-là.

390

Nous sommes tous concernés sur la rue évidemment avec la circulation et le trafic. Je pense que ces points étaient bien discutés.

395

Un de mes points principaux, ici, ça chevauche avec celui de madame, c'est la question d'éclairage. Éclairage et mécanique. L'éclairage, le projet - moi, je suis architecte et je trouve le projet très intéressant puis je félicite les architectes.

400 La pénétration d'éclairage naturel et le suivi des lignes de la bâtisse et tout, je trouve ça assez sensible et je n'ai pas de critique du tout. Mais comme madame a soulevé la question de l'éclairage, je comprends que les Amis de la montagne se concernent avec l'éclairage de la nuit. On appelle en anglais, il y a une expression, *night sky approved*.

405 Pour les éclairages, on a tout refait l'éclairage de rue pour que ce soit dirigé vers le sol, qui est très souhaitable. Mais avec une boîte cristalline en arrière côté sud-ouest, surtout pour nos voisins sur la rue Cedar, tel que madame qui a présenté ces points l'autre soirée.

410 J'ai mes craintes par rapport à la nuit, mais c'est une question de contrôle interne peut-être. C'est relativement facile à contrôler si l'école est consciente de ce problème potentiel pour les voisins. Nous avons eu déjà des problèmes avec l'école qui avait deux projecteurs par-dessus de leur porte à l'entrée du gymnase.

415 **M. ARLINDO VIEIRA, président :**

Qui était orientés dans quelle direction?

M. DAVID ESTALL :

420 Orientés vers la rue de Ramezay et c'était comme une scène de film ou quelque chose. Toutes les ombres des arbres étaient projetées sur les maisons, comme si c'étaient des projecteurs.

425 **M. ARLINDO VIEIRA, président :**

Jusqu'à quelle heure?

M. DAVID ESTALL :

430 Toute la nuit.

M. ARLINDO VIEIRA, président :

435 Toute la nuit?

M. DAVID ESTALL :

440 Oui. J'ai fait une plainte aux Travaux publics qui a bien réagi, j'ai eu une bonne compréhension de leur part, mais le seul règlement municipal à cette époque-là, c'était le contrôle de l'éclairage sur les stationnements et les accès aux stationnements.

445 Donc, on les a *pognés* avec un côté, le sud, qui était par-dessus de l'accès. Ils ont changé cette ampoule, mais ils ne voulaient pas changer l'autre, ils ont même changé l'autre pour quelque chose, un projecteur vers le sol, mais j'imagine qu'ils ont vérifié les règlements et ils ont remis le grand projecteur qui donnait la lumière en face.

450 Pourquoi? Je ne peux pas expliquer, c'était comme, en tout cas, je ne peux pas expliquer pourquoi ils ont fait ça, parce que l'éclairage nécessaire c'est pour la sortie des bâtisses, la bâtisse.

M. ARLINDO VIEIRA, président :

 Mais est-ce que ça persiste actuellement?

455 **M. DAVID ESTALL :**

460 Côté nord, oui. Côté sud, non, parce que c'est contrôlé par ce règlement qui touche sur le stationnement et l'accès. C'est à côté de l'accès à leur stationnement qui entre dans la cour actuelle. Mais celui-là, plus haut, près du coin de The Boulevard et de Ramezay, celui-là se projette sur nos voisins et ça m'étonne un peu qu'ils n'ont pas lancé des plaintes encore. Mais il

n'y a aucune raison pour ça. Il y a des projecteurs qui éclairent le sol et la *job* est faite. Donc, je ne veux pas que ça soit répété de l'autre côté et pour nous aussi, ce bris, comme madame a suggéré, ça peut faire que les voisins ne sont pas nuits par cet éclairage non plus.

465 Mais, étant donné qu'il y a autant de lumières naturelles qui rentrent dans la bâtisse, je sais très bien que la mécanique, les systèmes mécaniques vont être augmentés et en été, et en hiver, pour le conditionnement de l'air interne et tout, et tout, étant donné ces vastes quantités de vitrines de verre.

470 Typiquement les systèmes mécaniques sont posés sur le toit. Je n'ai pas vu, je n'ai pas demandé aux architectes où ils vont placer les nouveaux systèmes, mais normalement, c'est soit dans un appentis ou dans des unités séparées, qui pose deux problèmes potentiels : le bruit et l'apparence. L'apparence maintenant St-George a déjà des équipements sur le toit qui, je suppose qu'ils ne sont pas conformes, parce qu'ils ne sont pas cachés par un écran esthétique
475 qui est normalement dans le règlement. Je n'ai pas vérifié ces règlements, mais typiquement, il faut que je fasse attention comme architecte quand je fais un bâtiment.

Mais ça, c'est un concerne - l'esthétique d'un appentis éventuel, ce n'est pas indiqué sur les plans ou sur les 3D, il n'y a pas d'unité de toiture indiquée, il n'y a pas d'appentis et si on
480 considère le projet d'ancien Marianopolis, ils ont construit un étage en appelant ça un appentis, mais je m'excuse, ce n'était pas un appentis, c'était un étage qu'ils ont ajouté et je veux éviter cette situation ici où le bâtiment est effectivement augmenté de 10, 12, 14 pieds par un appentis. On est permis, si je me rappelle bien 10 %, ou quelque chose comme ça, mais ça peut être considérable. Ça peut être des petites unités, je n'ai pas vu les plans.

485 Mais, je vous m'assurer et assurer les voisins qu'on n'avait pas un grand appentis ou une grande série d'unités qui ne sont pas traitées de manière esthétique et aussi, le bruit qui a été aussi un problème dans le passé avec l'école.

490

M. ARLINDO VIEIRA, président :

J'imagine qu'il y a des règlements qui prévoient ce genre...

495

M. DAVID ESTALL :

Il y a des règlements, mais dans le temps de l'éclairage, j'ai vérifié...

500

M. ARLINDO VIEIRA, président :

Peut-être pas pour l'éclairage.

M. DAVID ESTALL :

505

J'ai vérifié avec notre conseiller municipal qui dit : « Malheureusement, il n'y en a pas » pour un règlement qui concerne l'éclairage d'un voisin vers l'autre, c'est juste vers un stationnement ou un accès à un stationnement, que je trouve bizarre dans une ville internationale comme Montréal qu'on est un peu en arrière avec ça. Mais j'aimerais bien m'assurer que ces deux aspects sont bien considérés par rapport aux voisins. L'éclairage la nuit et surtout pour le monde sur Cedar, mais aussi pour les systèmes mécaniques qui ne soient pas trop grands, pas assez bien cachés de manière esthétique et les questions de bruit pour l'environnement. Ça, c'est mes deux points.

510

Autrement, comme je vous le disais, je n'ai pas de problème avec ce projet-là.

515

M. ARLINDO VIEIRA, président :

J'ai vu qu'il y a quelqu'un d'intéressé qui a pris des notes.

520

Ça va?

M. DAVID ESTALL :

525 Oui.

M. ARLINDO VIEIRA, président :

530 C'est très bien. Merci beaucoup.

M. DAVID ESTALL :

Merci beaucoup.

535 **LE PRÉSIDENT:**

Bon, voilà. C'est toujours. On bat des records avec cette consultation.

540 Est-ce que vous voulez, dans ce cas précis, rectifier quelque chose parce qu'il a évoqué certaines - je ne sais pas si... peut-être venir au micro pour que votre réponse soit enregistrée.

M. GEORGE KFOURI :

545 Can I do this in English?

LE PRÉSIDENT:

Yeah.

550 **M. GEORGE KFOURI:**

Perfect. So, I am going to start with les Amis de la montagne who mentioned the light pollution.